



## Procès-Verbal de la séance du conseil municipal du 15 décembre 2022 à 20h30

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

**Etaient présents** : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, BERTRAND, EVRARD, PIERLOT, GIUDICI  
Mmes CABIROL, WEBER, FRITZINGER, NISI, REMY, REINSCH THIRIAT

**Absents ayant donné procuration** : PIERRON procuration CABIROL  
COLLIGNON procuration MANZANO

**Désignation du secrétaire de séance**

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

**Approbation du procès-verbal de la séance précédente**

Le procès-verbal de la séance du 17 novembre 2022 est adopté à l'unanimité des voix.

### **93) Numérotation maison rue du Saulcy à Mécleuves (rapporteur P. MANZANO)**

Le conseil municipal prend connaissance d'un projet de division parcellaire du terrain attenant à la maison située au 6 rue de la Fontaine Romaine à Mécleuves. Il convient de procéder à la numérotation de ce terrain dont l'entrée principale se fera rue du Saulcy.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des voix :

- décide d'affecter le n° 7 à cette nouvelle parcelle de la rue du Saulcy en vue d'y construire une nouvelle maison.

Délibération : adoptée  
Votes Pour : 15  
Votes Contre : 0  
Abstention : 0

### **94) Devis photocopieur école primaire (rapporteur P. MANZANO)**

Le conseil municipal prend connaissance du devis de la société TECOFFICE concernant la location d'un copieur pour l'école primaire du Lanceumont pour un loyer mensuel de 79 € H.T.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des voix :

- Accepte le devis de la société TECOFFICE pour un loyer mensuel de 79 € H.T
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents y afférents

Délibération : adoptée  
Votes Pour : 15  
Votes Contre : 0  
Abstention : 0

**95) Création de poste d'adjoint territorial d'animation principal de 1<sup>ère</sup> classe (rapporteur P. MANZANO)**

Le Maire informe l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Le Maire propose à l'assemblée :

La création d'un emploi d'adjoint territorial d'animation, catégorie C, à temps complet, au grade d'adjoint territorial d'animation principal de 1<sup>ère</sup> classe, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

VU le tableau des emplois ;

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des voix :

- d'adopter la proposition du Maire
- de modifier ainsi le tableau des emplois,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants,
- d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents.

Délibération : adoptée

Votes Pour : 15

Votes Contre : 0

Abstention : 0

**96) Devis plaque plexiglass garde de corps de la bibliothèque (rapporteur P. BEUGUEHO)**

Le conseil municipal prend connaissance du devis de la société MENUISERIE BARTH concernant la fourniture et pose d'une plaque plexiglass sur le garde de corps de la bibliothèque de Frontigny pour un montant de 650 € H.T.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des voix :

- Accepte le devis de la société MENUISERIE BARTH pour un montant de 650 € H.T.
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents y afférents

Délibération : adoptée

Votes Pour : 15

Votes Contre : 0

Abstention : 0

## Rappel des délibérations

<i>N° délibération</i>	<i>Nomenclature</i>	<i>Objet</i>
93	8.3	Numérotation maison rue du Saulcy à Mécleuves
94	1.1	Devis photocopieur école primaire
95	4.1	Création de poste d'adjoint territorial d'animation principal de 1 <sup>ère</sup> classe
96	1.1	Devis plaque plexiglass garde de corps de la bibliothèque

Le Maire,  
Philippe MANZANO



La secrétaire de séance  
Marie LE BIGOT

